



Loi sur les relations industrielles
(L.R.N.-B., chap. I-4)

RÉPONSE À UNE DEMANDE DE DÉCLARATION
CONCERNANT UN EMPLOYEUR COMMUN
PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Entre :

le requérant,

-et-

les défendeurs.

Réponse du défendeur à une demande présentée conformément à l'article 51.01 de la *Loi*, le _____ 20

_____ :

1. a) Nom exact du défendeur :

b) Adresse et numéro de téléphone du défendeur :

c) Adresse aux fins de signification :

d) Nature générale de l'entreprise du défendeur :

e) Nature particulière de l'entreprise du défendeur visée par la demande :

2. Le requérant *a *n'a pas droit au recours demandé pour les raisons suivantes :

3. Le défendeur joint à sa réponse les documents suivants :

4. Réponse du défendeur à la demande :

*5. Pages annexées :

a) Nombre de pages :

b) Numéros des paragraphes faisant l'objet de renseignements complémentaires :

*6. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente réponse, le défendeur demande qu'une copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse) :

Fait à _____, le _____ 20_____.

(Signature et fonction)

(Signature et fonction)

Nota : Le présent formulaire doit être rempli et signé conformément aux dispositions de la *Loi* et des règles de la Commission.

*Rayer les mentions inutiles.